

Avant le début de la séance

Avant le début de la séance : les jours précédents la sortie (sécurité passive)

- S'assurer de la validité des diplômes (carte professionnelle à jour) du ou de tous les encadrants, de leur assurance et de leur disponibilité et des normes d'encadrement selon les activités pratiquées.
- Cadrer la logistique de la sortie :
 - Transport : bus collectif (vérifier avec le coordonnateur) ou minibus (ordre de mission signé par le chef d'établissement)
 - Nourriture : réservation des pique-niques, en-cas (barres de céréales,...), boissons chaudes auprès de la gestionnaire et de l'équipe de cuisine.
 - Équipement personnel (tenue adaptée...) et individuel pour la pratique
 - Équipement collectif et matériel de sécurité
 - S'assurer que les prévisions météorologiques seront favorables sinon décider d'un report ou d'une annulation.
- Vérifier que les appareils de communication (radio et téléphone) sont en charge. Détails de la sortie (itinéraire ou site référencé et connu, réchappes possibles, effectif élèves, encadrement, type d'activité, horaire prévisionnel...) connus par le chef d'établissement (fiches de sortie) et les autres collègues de l'équipe EPS.

Avant de commencer l'activité, en présence des élèves (sécurité passive)

- Réévaluer les risques objectifs et vérifier que les conditions météorologiques sont compatibles avec les contenus de formation visés.
- S'assurer que les moyens de communication (téléphone chargé et/ou radio disposant des fréquences du secours en montagne) fonctionnent. Dans le cas d'un co encadrement, dissocier les moyens de communication entre les encadrants, des moyens de communication destinés à passer une alerte en cas d'accident.
- Partir avec une ou deux [trousses de premiers secours](#). S'assurer que les élèves présentant des pathologies spécifiques (PAI, asthme,...) possèdent leur propre trousse de secours.
- Vérifier l'équipement individuel de chacun des élèves et ne pas hésiter à ne pas faire participer un élève qui serait mal équipé.
- Effectuer le contrôle de routine du matériel technique (dont les EPI) utilisé pour valider son utilisation par les élèves.

Pendant l'activité des élèves (sécurité active)

- Suivre constamment l'évolution des conditions et l'évolution de l'état des participants afin de décider de poursuivre ou de rentrer au plus vite ou d'ajuster l'itinéraire et/ou les contenus de formation à la situation.
- Être particulièrement vigilant sur les consignes données aux élèves, leur compréhension/intégration et leur respect.
- En cas d'accident : arrêter la séance et appliquer le protocole d'urgence (protéger- alerter-secourir) [Fiche alerte secours](#)

A la fin de la séance

- Effectuer le contrôle de routine du matériel technique utilisé afin de permettre sa réutilisation lors de la prochaine sortie et un bilan de la sortie (positif/négatif).